



NEWSLETTER SUR LA COOPERATION MONDIALE
Avril 2015

Dans ce numéro :

- **Article du mois. Promouvoir un vieillissement actif : un projet pionnier pour le travail social au Brésil**
 - **Donner forme au Programme pour l'après-2015 : six points clefs pour assurer la réalisation des objectifs de développement durable**
 - **Le Sommet Asie-Afrique 2015 en Indonésie**
 - **Ressources et liens utiles**
- **Article du mois. Promouvoir un vieillissement actif : un projet pionnier pour le travail social au Brésil**

Basé à São Paulo, le Serviço Social do Comércio (Service social du commerce) est une institution privée à but non lucratif créée par la communauté des entreprises en 1946. Elle est gérée de manière autonome et décentralisée, ce qui permet de promouvoir et d'exécuter des projets et des activités à travers tout le Brésil. Etablie afin d'offrir des services de santé aux ouvriers du secteur industriel, l'institution a au fil des années développé une gamme d'activités solide, pédagogique et socioculturelle, dont les objectifs majeurs sont l'innovation et la transformation sociale.

Dans l'Etat de São Paulo, le Sesc possède 35 agences qui offrent des services dans divers domaines tels que le théâtre, la musique, le cinéma, les cours de développement créatif, les expositions artistiques, les activités sportives et récréatives, en plus de programmes pédagogiques destinés à différents groupes d'âge. Les programmes intergénérationnels couvrent le tourisme social, l'éducation environnementale, l'éducation nutritionnelle, les soins dentaires et la réduction du gaspillage alimentaire.

Une des initiatives lancées par l'institution, à savoir un programme nommé « Social Work with Older persons », a été mise en œuvre il y a 50 ans. A l'époque, le Brésil était un pays connu pour avoir une population très jeune. En réalité, à cette époque, un peu plus de 5% de la population était âgée de plus de 60 ans, et la société n'offrait alors pas beaucoup d'alternatives à ces citoyens pour qu'ils aient leur mot à dire au sein de la société et ils ne disposaient pas non plus d'endroits où se réunir.

L'absence de politiques publiques destinées à améliorer les vies des personnes âgées, l'attitude culturelle précaire envers le fait de vieillir en bonne santé, l'inadéquation des infrastructures urbaines qui ne correspondent pas à la condition physique des seniors, le bas revenu de retraite, le manque de soutien de la part des familles, les difficultés à accéder aux activités culturelles et récréatives, entre autres facteurs, ont inéluctablement conduit à une invisibilité sociale, aggravant par là les difficultés que l'on vient de mentionner.

A cette époque, les services sociaux limités qui étaient offerts aux seniors étaient à peine symboliques et ne remplissaient que les besoins fondamentaux. Les actions mises en place pour ce segment de la population, ainsi que les actions caritatives, étaient en général exécutées par des infirmières à domicile et des centres de soins financés par le gouvernement ou par des congrégations religieuses, avec pour seul but d'assurer la survie physique de ces personnes âgées.

Dans ce contexte, le Sesc a créé une organisation appelée « Social Work with Older Persons » – un programme considéré comme pionnier au Brésil et en Amérique latine. La même année, un petit groupe de travailleurs du commerce a été formé à l'agence de Carmo du Sesc dans la ville de São Paulo. La venue aux Etats-Unis de l'équipe des travailleurs de l'institution a constitué une étape importante dans cette initiative et leur a permis de se familiariser avec certaines des activités des

centres sociaux américains pour personnes âgées, le *Golden Age*, que plusieurs villes d'Amérique du Nord avaient mises en place.

São Paulo présentait un environnement social très similaire à celui que les spécialistes du Sesc avaient pu voir aux Etats-Unis. Ainsi, s'appuyant sur l'expérience de ce groupe et sur une connaissance profonde de notre réalité locale, le premier programme destiné uniquement aux personnes âgées a été établi au Sesc de São Paulo.

Ce premier groupe de personnes a commencé ses activités en invitant les travailleurs du commerce retraités qui prenaient habituellement leurs repas au centre communautaire « Mário França de Azevedo » et d'y rester après le déjeuner, n'ayant aucune autre alternative pour passer le temps. En parallèle, les travailleurs du Sesc ont commencé à inviter les retraités qui avaient auparavant travaillé au centre et qui faisaient la queue aux Bureaux de la sécurité sociale pour recevoir leur paie, et les incitaient à participer aux réunions du groupe. D'autres personnes âgées qui habitaient à côté ont également été attirées par les réunions organisées par le Sesc et par les activités qu'il proposait.

Au vu de la réaction positive notable du public à plusieurs des activités lancées, cette expérience est devenue un élément de référence pour la formation et le développement d'autres activités, notamment les activités sportives et les centres culturels affiliés au Sesc, établis dans la ville capitale de São Paulo et dans plusieurs autres endroits de la campagne de l'Etat de São Paulo. Les premières activités encouragées étaient la célébration d'anniversaires, de bals et les jeux d'arcade. Les premiers mois, le groupe était d'abord exclusivement masculin, mais, petit à petit, les épouses des participants se sont mises à venir pour participer elles aussi. Actuellement, dans la plupart des *Centres pour troisième âge* que l'on trouve à travers tout le pays, les femmes représentent une grande majorité des membres – un phénomène que les anthropologues appellent la «féminisation» de la vieillesse.

Dans les années 1960 et 1970, le Sesc a encouragé la création de groupes dont le but était de « se réunir » afin de permettre aux personnes âgées de faire face à l'isolement social auquel elles sont confrontées et de les aider à tisser des liens d'amitié, tout en partageant leurs connaissances, soucis et aspirations. A ce stade initial, ces groupes de réunion répondaient à un besoin humain fondamental et évident tout au long de la vie, le sentiment d'appartenir à une certaine génération. A partir de ce premier modèle, des milliers de centres similaires se sont répandus à travers tout le pays, s'implantant dans des endroits publics comme les mairies ou les organes étatiques et les institutions privées.

A la même époque, l'institution a commencé à développer des programmes d'activité physique pour seniors car il est bien connu que celle-ci constitue un outil indispensable dans la prévention des maladies et le maintien d'une bonne santé, en plus de servir de levier très puissant pour encourager l'intégration sociale.

Par après, des cours donnés par les professionnels de gérontologie ont été organisés, y ont également participé des personnes qui étaient intéressées pour travailler avec des seniors : la recherche et les comptes-rendus sur les pratiques quotidiennes dans la perspective d'une amélioration continue des pratiques professionnelles en étaient d'autant plus stimulés.

La formation offerte aux employés travaillant dans ce secteur, ainsi que la participation aux congrès nationaux et internationaux qui traitent des questions professionnelles, ont conduit le Sesc à acquérir un statut permanent d'institution qualifiée dans le traitement des questions techniques propres à la catégorie professionnelle.

Dans les années 1980, la prise de conscience quant aux changements à l'œuvre dans la société et la nécessité de tenir compte des nouveaux besoins dont les utilisateurs des services faisaient part et la nécessité de prévenir les effets négatifs de l'isolement et du manque d'activités des personnes âgées ont servi de motivation pour l'introduction de certains projets novateurs concernant les préparatifs qui précèdent un départ à la retraite imminent. Au bout du compte, cela a représenté un point très important dans l'histoire du programme « Social Work with Older Persons ».

Après que le Sesc avait identifié la nécessité d'entretenir et de recycler les aptitudes et expériences des personnes âgées, de manière à leur permettre de mieux s'adapter aux conditions sociales changeantes qu'ils expérimentaient dans la foulée des transformations politiques, sociales, économiques et culturelles qui accompagnent le monde de plus en plus complexe qui nous entoure, l'organisation a ressenti le besoin impérieux d'ouvrir les « *Escolas Abertas da Terceira Idade* » (Ecoles ouvertes au troisième âge).

Les écoles ouvertes reposaient sur le principe de la formation continue, principe qui se justifiait par la reconnaissance du droit, de la possibilité et de la nécessité des personnes de recevoir une éducation tout au long de leur vie. Dans les années qui allaient suivre, cette initiative a motivé la

formation d'établissements d'enseignement supérieur ouverts aux personnes âgées dans de nombreuses universités privées et publiques, qui existent aujourd'hui dans tout le Brésil.

Désormais, le Sesc organise également des réunions pour personnes âgées au niveau des régions, de l'Etat et du pays dans son ensemble, afin de discuter de divers thèmes qui concernent les thématiques sociales, culturelles et politiques. Ces événements ont contribué de manière décisive à faire évoluer le niveau de conscience de ce groupe de personnes quant aux questions spécifiques liées à leur situation, ainsi que les questions qui affectent la société dans son ensemble.

La présence plus importante de personnes âgées dans l'espace public ne s'est, néanmoins, pas manifesté seulement en raison de l'augmentation démographique de ce groupe d'âge. Ces dernières années, le comportement de ces personnes a également changé. Animés par le désir de vivre une vie plus remplie, ils sont devenus des participants plus actifs dans la société, et expriment leurs idées et cherchent des solutions aux problèmes qui existent au niveau de la communauté, de la ville et de la nation.

Les citoyens seniors ont continué à se mobiliser pour défendre leurs droits et une des conséquences importantes d'un tel phénomène est qu'ils s'organisent en conseils municipaux et dans les conseils d'Etat, ainsi que dans le *Conseil National des droits des personnes âgées*, dont le Sesc est membre. Un résultat remarquable lié à cette évolution est le fait que les politiciens aient reconnu l'importance des droits des citoyens plus âgés.

De cette manière, le Sesc a pu suivre l'évolution de la société en s'adaptant aux nouveaux besoins et aux changements sociaux. Durant notre parcours, l'institution a lancé une autre initiative, un magazine récemment renommé « Mais 60: estudos sobre envelhecimento » (60 ans et plus : études sur le vieillissement) ; auparavant, la publication portait le titre de « A Terceira Idade: estudos sobre envelhecimento » (Le Troisième âge : études sur le vieillissement). Il s'agit de l'une des premières publications majeures de ce genre au Brésil. Elle est devenue un espace privilégié pour la recherche et le travail de sensibilisation et est même devenue entre temps une référence nationale pour ceux qui travaillent dans le champ de la gérontologie.

Lors de sa création en 1977, la publication était intitulée « Os Cadernos da Terceira Idade » (Les cahiers du Troisième âge). Elle a suscité la réflexion et lancé des débats, des discussions et des rapports concernant les pratiques qui touchent les personnes âgées à une époque où il y avait peu de publications au Brésil sur le thème du vieillissement.

« Mais 60: estudos sobre envelhecimento » souligne et diffuse les dernières découvertes issues des études de terrain et des pratiques en gérontologie, met en avant les méthodes et conclusions, le tout accompagné d'images ; cela contribue à rendre le vieillissement et le processus de vieillissement visibles et compréhensibles, ces deux aspects étant des éléments essentiels pour interagir avec les personnes âgées dans le contexte social. Le nouveau graphisme et les nouvelles sections (photos, descriptions d'expériences et des essais sur le vieillissement) de la publication ont donné une plus grande portée au discours, signalant des tendances et des réflexions sur ce que signifie « vieillir » dans notre société contemporaine.

Publié tous les trimestres avec un tirage à 2 200 exemplaires, ce journal est distribué gratuitement dans les bibliothèques des institutions sociales et culturelles, les universités et les organes publics. Il est également disponible sur le site web du Sesc de São Paulo www.sescsp.org.br/online/revistas. Pour résumer, les développements mentionnés ci-dessus reflètent des changements dans le profil démographique du Brésil, qui a considérablement évolué. Au milieu du siècle dernier, la proportion de personnes âgées de la population totale du Brésil était de 4,3% mais le chiffre a atteint jusqu'à 8,6% au tournant de ce siècle. Aujourd'hui, 11,34% de la population a plus de 60 ans. Ceci est le résultat d'une augmentation significative de l'espérance de vie moyenne qui tourne actuellement autour de 75 ans.

Au cours des cinquante dernières années, le Sesc a mis au point d'innombrables actions destinées aux personnes âgées, aidé les communautés à se mobiliser et à former des professionnels, et encouragé la coopération entre les institutions publiques et privées et les entités gouvernementales et ce, afin que les enjeux qui entourent le vieillissement figurent sur l'agenda social parmi les domaines prioritaires qui requièrent l'attention et l'intervention de notre société. Nous considérons les 50 premières années de ce travail non seulement comme une période qui a changé l'histoire, mais aussi comme un point de départ pour de nouvelles études et de nouvelles recherches, permettant ainsi d'élargir la portée des analyses et des comptes-rendus. Nous avons établi un bilan

complet des connaissances et des expériences issues des programmes et des actions pertinentes, destiné à la construction d'une société viable à tout âge.

De nos jours, plus de 300 000 personnes âgées participent aux activités du Sesc dans l'Etat de São Paulo. Ce travail est en constant développement et s'appuie sur les objectifs fondamentaux suivants :

- ✓ Promouvoir une culture du vieillissement actif
- ✓ Promouvoir les pratiques autonomes, éthiques et les pratiques de la participation active
- ✓ Mettre en avant les identités, les cultures et les différents types de connaissances liées à l'âge

Entre autres, les principes suivants ont pu être identifiés :

- ✓ Appréciation de la période de la retraite
- ✓ Apprentissage de nouveaux rôles sociaux
- ✓ Education tout au long de la vie et entretien des connaissances
- ✓ Activités de socialisation ou de resocialisation
- ✓ Développement de nouvelles compétences
- ✓ Examen approfondi des enjeux du vieillissement et de la longévité
- ✓ Développement de nouveaux projets de vie
- ✓ Promotion de la santé
- ✓ Promotion des relations intergénérationnelles

Le programme « Social Work with Older Persons » suit l'évolution de la société, tout en s'adaptant aux nouveaux besoins et aux transformations sociales ; il change la vie de ses participants grâce aux activités proposées, donne la motivation aux personnes âgées de se réinventer et de s'ouvrir à de nouvelles expériences, en permettant la socialisation, en rendant possible la création de liens sociaux, en améliorant l'estime de soi, et surtout, en contribuant à l'appréciation sociale de la personne âgée et de sa valeur pour la société.

Le *Serviço Social do Comércio – Sesc* est convaincu que l'action sociale est plus efficace lorsqu'elle encourage l'autonomie des personnes, établit la solidarité et motive l'interaction et la participation. Le travail effectué par l'institution va de pair avec des engagements pédagogiques et est, par conséquent, destiné à développer le potentiel des personnes âgées : sont ainsi relevés les défis posés par le vieillissement, tout en tirant profit des opportunités qui y sont liées.

Cet article a été élaboré par le personnel du Sesc – le Service social de l'Administration régionale du Commerce de l'Etat de São Paulo, sescsp.org.br - facebook.com/sescsp - twitter.com/sescsp

Les opinions exprimées dans cet article sont celles de l'auteur (des auteurs) et ne devraient pas être confondues avec le point de vue du Comité de direction du CIAS.

➤ **Donner forme au Programme pour l'après-2015 : six points clefs pour assurer la réalisation des objectifs de développement durable**

Les six points clefs ci-après peuvent former l'ossature d'un programme de développement durable qui permette de changer le monde, en en renforçant la nature universelle et intégrée, et garantir que l'ambition exprimée par les États Membres telle qu'elle ressort du rapport du Groupe de travail puisse être traduite et concrétisée dans les faits à l'échelle nationale.

❖ **Dignité : en finir avec la pauvreté et lutter contre les inégalités**

L'élimination de la pauvreté d'ici à 2030 est le principal objectif du programme de développement durable. Nous vivons dans un monde d'abondance porteur d'énormes promesses scientifiques. Et pourtant, pour des centaines et des centaines de millions de personnes de par le globe, c'est aussi une ère de cruelles privations. Le défi majeur de notre époque consiste à combler le fossé entre notre détermination à faire en sorte que tous puissent vivre dans la dignité et la persistance de la pauvreté et l'aggravation des inégalités dans la réalité.

Malgré les progrès importants qui ont été accomplis au cours des dernières années, lutter contre les inégalités entre hommes et femmes et faire respecter les droits des femmes et assurer leur autonomisation reste un problème majeur dans toutes les régions du monde. C'est un fait, aucune

société ne peut atteindre son plein potentiel si des groupes de population entiers, en particulier les jeunes, sont exclus du développement et ne peuvent y participer ou y contribuer, ni en tirer parti. D'autres formes d'inégalité subsistent, et dans certains cas s'aggravent. En particulier, les inégalités de revenu sont un des aspects les plus visibles d'un problème plus large et complexe, qui a trait à l'inégalité des chances. C'est un défi universel auquel le monde entier doit s'attaquer. Le programme doit laisser entendre les voix des femmes et faire une place aux vues des jeunes et des minorités, rechercher le consentement libre, préalable et éclairé des peuples autochtones, supprimer les obstacles à la pleine participation des handicapés, des personnes âgées, des adolescents et des jeunes et favoriser l'autonomisation des pauvres. Les migrants, les réfugiés, les déplacés ou les personnes touchées par un conflit ou une occupation ne sauraient être laissés pour compte.

❖ **Êtres humains : garantir à tous l'accès à la santé et au savoir et donner toute leur place aux femmes et aux enfants**

Comme certains des objectifs du Millénaire pour le développement n'ont pu être atteints, ce sont des millions de personnes, en particulier des femmes et des enfants, qui ont été laissés en arrière. Nous devons faire en sorte que les femmes, les jeunes et les enfants aient accès à toute la gamme des services de santé. Il faut adopter une politique de tolérance zéro à l'égard de la violence contre les femmes et les filles ou de leur exploitation. Les femmes et les filles doivent avoir accès aux services financiers et avoir le droit de posséder des terres et d'autres actifs sur un pied d'égalité avec les hommes. Tous les enfants et les adolescents ont droit à l'éducation et doivent pouvoir apprendre dans des conditions de sécurité. Le développement humain, c'est aussi le respect des droits de l'homme.

Le programme doit aussi être l'occasion de s'attaquer aux questions suivantes : accès universel à une couverture maladie à un coût abordable; élimination de la malnutrition et de la mortalité maternelle, néo-natale et infantile des suites de maladies évitables; disponibilité de médicaments essentiels; santé et droits sexuels et procréatifs des femmes; couverture vaccinale; élimination du paludisme et réalisation de la vision d'un avenir sans sida ni tuberculose; allègement du fardeau que représentent les maladies non transmissibles, notamment les maladies mentales, les lésions du système nerveux et les traumatismes ultérieurs à des accidents de la route; et promotion de comportements sains, y compris ceux en rapport aux ressources en eau, à l'assainissement et à l'hygiène.

Aujourd'hui plus que jamais, les 1,8 milliard de jeunes et d'adolescents qui peuplent le monde représentent un moteur de changement dynamique, informé et connecté. Une des clefs du succès du nouveau programme résidera dans sa capacité de tenir compte de leurs besoins, de leurs droits à choisir et de leurs voix. Il est essentiel que les jeunes acquièrent des compétences pertinentes et reçoivent une éducation de qualité, de la petite enfance à l'enseignement post-primaire, avec des possibilités de formation tout au long de leur vie, qu'il s'agisse des compétences nécessaires à la vie courante ou de l'enseignement et de la formation professionnels, aussi bien que des sciences, du sport ou de la culture. Les enseignants doivent avoir les moyens de faire leur métier pour préparer les élèves à trouver en toute sûreté leur place sur un marché mondial du travail qui suit les évolutions de la technologie.

❖ **Prospérité : développer une économie forte qui profite à tous et favorise le changement**

La croissance économique devrait conduire à une prospérité partagée. C'est en fonction du degré auquel elle permet de satisfaire les besoins de la population, de manière durable et équitable, que se mesure la force d'une économie. Nous avons besoin d'une croissance inclusive, fondée sur le travail décent, l'offre de moyens de subsistance durables et la hausse des revenus réels de tous, dont le PIB seul ne saurait être garant et qui se mesure aussi en termes de bien-être humain, de viabilité et d'équité. Ce sera la marque de notre succès économique que de veiller à ce que toutes les personnes, y compris les femmes, les handicapés, les jeunes, les personnes âgées et les migrants, puissent obtenir un emploi décent, bénéficient d'une protection sociale et aient accès aux services financiers.

L'innovation et les investissements dans des infrastructures, des villes et des établissements humains durables et résilients, dans l'industrialisation, les petites et moyennes entreprises, l'énergie et la technologie peuvent permettre à la fois de créer des emplois et d'inverser des tendances préjudiciables du point de vue de l'environnement. Il est indispensable de pouvoir compter sur un

secteur privé correctement réglementé, responsable et profitable pour créer des emplois, garantir des salaires correspondant au minimum vital, assurer la croissance et financer les programmes publics. Il faudra adopter de nouveaux modes de fonctionnement pour créer de la valeur partagée et poser le socle d'économies durables qui profitent à tous.

Les ressources naturelles dont regorge la planète représentent aussi de formidables possibilités économiques, si leur exploitation ne se traduit pas simplement en croissance du PIB mais en prospérité partagée. Les approches durables en matière d'aménagement du territoire (y compris en ce qui concerne la gestion de l'agriculture et des forêts), d'industrialisation (notamment les capacités de fabrication et de production) et d'accès aux ressources en énergie et en eau et aux services d'assainissement sont des facteurs clefs pour permettre une production et une consommation durables et la création d'emplois, ainsi qu'une croissance durable et équitable. De telles approches permettent de gérer durablement les ressources naturelles en atténuant des changements climatiques.

❖ **Planète : protéger les écosystèmes dans l'intérêt de toutes les sociétés et des générations futures**

Pour respecter nos limites planétaires, nous devons nous attaquer aux changements climatiques selon le principe de l'équité, mettre un terme à l'appauvrissement de la diversité biologique et remédier à la désertification et à la surexploitation des terres. Nous devons protéger la faune, préserver les forêts et les montagnes et réduire les risques de catastrophe en misant sur la résilience. Nous devons protéger nos océans, nos mers, nos rivières et l'atmosphère, qui sont notre patrimoine mondial, et faire régner la justice climatique. Nous devons garder à l'esprit l'impératif de viabilité en ce qui concerne l'agriculture, les pêcheries et les systèmes alimentaires; la gestion des ressources en eau et des déchets et produits chimiques; le recours à des sources d'énergie renouvelables et plus efficaces; la nécessité de découpler la croissance économique de la dégradation de l'environnement, la promotion de l'industrialisation et la mise en place d'infrastructures résilientes; l'adoption de nouveaux modes de consommation et de production; et la gestion des écosystèmes marins et terrestres et l'exploitation des terres.

C'est le développement durable qui est en jeu puisque le réchauffement du système climatique est désormais indéniable et que les activités humaines en sont la cause principale. Nous devons contenir l'augmentation de la température mondiale en deçà des 2 °C pour éviter que les changements climatiques aient des effets complètement dévastateurs. Les deux grandes sources de dioxyde de carbone, principal moteur des changements climatiques d'origine humaine, sont les utilisations de combustibles fossiles et la déforestation. Une nouvelle hausse des températures aurait probablement des impacts gravissimes, généralisés et irréversibles. Plus nous repoussons l'adoption de modes de production et de consommation durables, plus cher sera le prix à payer pour régler le problème et plus grandes seront les difficultés technologiques. Toutefois, nos efforts d'adaptation peuvent nous permettre de réduire certains risques et de limiter l'impact des changements climatiques. Il est urgent de conclure un réel accord universel sur le climat avant la fin de 2015.

❖ **Justice : favoriser l'édification de sociétés sûres et pacifiques et la mise en place d'institutions solides**

Pour assurer une gouvernance efficace aux fins du développement durable, il faut que les institutions publiques de tous les pays à tous les niveaux soient ouvertes, participatives et comptables devant le peuple. Les droits de l'homme et les libertés fondamentales doivent être protégées par les lois et les institutions. Nous devons tous pouvoir vivre dans un monde exempt de peur et de violences, sans discrimination. Nous savons aussi désormais que la démocratie participative et des sociétés libres, sûres et pacifiques constituent à la fois les moteurs et les fruits du développement.

Le développement durable passe nécessairement par l'accès à des systèmes de justice équitable, l'existence d'institutions de gouvernance démocratique comptables, la lutte contre la corruption et les flux financiers illicites et l'offre de garanties concernant la protection de la sécurité des personnes. Il faut faire régner, dans le respect de l'état de droit, un climat qui soit propice à l'engagement réel, en toute liberté, de la société civile et de ceux qui militent pour défendre les voix des femmes, des minorités, des lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres, des peuples autochtones, des jeunes, des adolescents et des personnes âgées. La liberté de la presse et l'accès à l'information, la liberté d'expression, de réunion et d'association sont des catalyseurs du développement durable. Il faut mettre un terme à la pratique des mariages précoces et forcés d'enfants partout dans le monde. La primauté du droit doit être affirmée avec plus de force à l'échelle nationale et internationale, pour que tous puissent obtenir justice.

Il faut mieux reconstruire et réinsérer les sociétés qui sortent de crises ou de conflits, en tenant compte de la fragilité des États, en venant en aide aux déplacés et en favorisant la résilience des populations et des communautés. Les processus de réconciliation, de consolidation de la paix et d'édification de l'État sont cruciaux pour permettre aux pays de surmonter leur fragilité et de développer des sociétés pleines de cohésion, avec des institutions fortes. Ce sont des investissements cruciaux pour préserver les acquis de développement et éviter de futurs revers.

❖ **Partenariat : faire jouer la solidarité mondiale au service du développement durable**

Il importe de conclure un nouveau partenariat mondial aux fins du développement durable en faisant fond sur les points d'entente dégagés dans la Déclaration du Millénaire, dans le cadre du processus international de financement du développement lancé à Monterrey en 2002 et du processus de développement durable engagé à Johannesburg en 2002. Ce partenariat doit permettre de mobiliser les moyens voulus pour mettre en oeuvre le programme en instaurant un climat qui y soit propice. Afin de rallier les soutiens nécessaires, il faudra pouvoir compter sur une volonté politique et une action menée sur tous les fronts : à l'échelle nationale et internationale, dans les secteurs public et privé, dans le cadre de la fourniture d'une aide ou du commerce, comme au niveau des réglementations, de la fiscalité et des investissements.

La mise en oeuvre du programme ne sera pas seulement mesurée en termes quantitatifs. C'est aussi d'agir ensemble qu'il est question, en unissant nos forces pour venir à bout du problème. À cet égard, la conclusion de partenariats inclusifs s'avèrera cruciale à tous les niveaux : mondial, régional, national ou local. Nous savons que de tels efforts ont le potentiel de transformer le monde. Les objectifs de développement durable offre une plateforme à partir de laquelle aligner l'action privée et les politiques publiques. Les partenariats sont conclus autour de principes et de valeurs, d'une vision partagée et d'objectifs communs : accorder la priorité à l'homme et à la planète. Tous les acteurs concernés peuvent y prendre part selon le principe de responsabilités réciproques. Il s'agit donc de partenariats responsables conclus entre secteur public, secteur privé et société civile autour de grands principes.

Intégration des six grands éléments

Le programme de développement durable doit reposer sur des solutions économiques, environnementales et sociales intégrées. Sa force réside dans les liens unissant ses différents aspects. Cette intégration offre la base de modèles économiques au service des peuples et de l'environnement; de solutions environnementales qui contribuent au progrès; d'approches sociales qui favorisent le dynamisme économique et permettent la préservation et l'utilisation durable du patrimoine environnemental, ainsi que le renforcement des droits de l'homme, de l'égalité et de la viabilité. Pour que les transformations puissent avoir lieu à grande échelle, il faudra s'attaquer à tous les objectifs comme à un tout cohérent et intégré.

Le programme lui-même fait écho au cadre international des droits humains, y compris à certains des droits économiques, sociaux, culturels, civils et politiques, ainsi qu'au droit au développement, avec des objectifs spécifiques en faveur des groupes défavorisés. Il faudra mettre au point des indicateurs largement ventilés pour tous ces objectifs et toutes ces cibles.

L'intégration de ces grands éléments est encore renforcée par l'application du principe de l'universalité. En les communiquant à tous les pays et tous les peuples, nous tenons compte de l'interdépendance des questions environnementales, économiques et sociales mais aussi du fait que tous les pays n'ont pas les mêmes besoins et les mêmes moyens.

Enfin, le nouveau cadre est l'occasion d'intégrer le programme plus large des Nations Unies, qui en a bien besoin, d'autant que ses objectifs dans les domaines de la paix et de la sécurité, du développement et des droits de l'homme sont inextricablement liés et interdépendants.

Tout cela aura d'importantes retombées sur la façon dont tous les partenaires rechercheront le développement durable, et exigera l'adoption de nouvelles approches en ce qui concerne la conduite des affaires, la cohérence des politiques, les stratégies retenues et la collaboration. On peut aussi s'attendre à ce qu'en découle une plus grande unité dans l'organisation des travaux au sein des organismes des Nations Unies à l'échelle mondiale, régionale et nationale.

Source : **La dignité pour tous d'ici à 2030 : éliminer la pauvreté, transformer nos vies et protéger la planète.** Rapport de synthèse du Secrétaire général sur le programme de développement durable pour l'après-2015

http://www.un.org/disabilities/documents/reports/SG_Synthesis_Report_Road_to_Dignity_by_2030.pdf

➤ **Sommet Asie-Afrique 2015 en Indonésie**

Des représentants de quelque 100 pays d'Asie et d'Afrique se sont rassemblés en Indonésie du 22 au 24 avril à l'occasion du Sommet Asie-Afrique 2015 afin de commémorer le 60^e anniversaire de la Conférence Asie-Afrique, plus connue sous le nom de Conférence de Bandung, et ont signé le Message de Bandung dont le but est de revitaliser le partenariat Asie-Afrique. La conférence a lieu tous les 10 ans.

Lors de la cérémonie de commémoration, les dirigeants et les délégués ont rappelé le périple que les pays d'Asie et d'Afrique ont effectué ces 60 dernières années.

Les dirigeants d'Indonésie ont prononcé des discours de bienvenue, l'hôte, le Zimbabwe, coprésidait la conférence, l'Égypte représentait les pays africains, le Myanmar les pays asiatiques, et le Venezuela représentait les observateurs. Au cours de la session d'ouverture, les dirigeants ont appelé à un nouvel ordre mondial qui soit ouvert aux puissances économiques émergentes et qui tire un trait sur les « idées obsolètes » des institutions de Bretton Woods.

Le Président indonésien Joko Widodo a appelé les pays asiatiques et africains à poursuivre le travail en faveur de la prospérité, tout en faisant écho à l'esprit de Bandung et en forgeant des partenariats qui reposent sur l'égalité. Les pays asiatiques et africains doivent travailler main dans la main afin de créer une prospérité rendue possible par une coopération économique et commerciale, a dit le Président Widodo. « L'esprit de Bandung qui a mis en avant la solidarité, l'amitié et la coopération, va apporter le bien-être aux êtres humains », a-t-il dit, et de souligner que les objectifs des pays asiatiques et africains « [devaient] être matérialisés par la coopération ». Plusieurs intervenants ont mentionné la représentation inadéquate des pays d'Asie et d'Afrique dans le système multilatéral mondial, et ont souligné « la nécessité de raviver l'esprit de Bandung » afin de faire avancer plus efficacement le programme de développement du Sud.

À l'issue des discours, les représentants des dirigeants asiatiques et africains ont signé le Message de Bandung qui comporte 41 points destinés à revitaliser le partenariat afro-asiatique. Dans le document, les dirigeants des pays asiatiques et africains se sont engagés à parvenir à un développement durable pour les deux continents en faisant progresser la coopération dans un large éventail de domaines, de la lutte contre le crime et le terrorisme transnationaux à la promotion du tourisme, du commerce, de la logistique, des investissements et du transport.

En attendant, le 24 avril a été déclaré Journée de l'Asie et de l'Afrique afin de célébrer la solidarité, la compassion et le partenariat qui permettent de promouvoir la paix et la prospérité dans le monde, conformément au Message de Bandung. Lors de son discours pour la cérémonie de clôture, le Président indonésien hôte du Sommet, Joko Widodo, a fait part à l'audience du fait que trois documents majeurs avaient été approuvés- le Message de Bandung pour renforcer la coopération Sud-Sud, la Déclaration sur la relance du nouveau partenariat stratégique afro-asiatique et la Déclaration sur la Palestine. Le Président Widodo a souligné que les voix de l'Asie et de l'Afrique ne devaient pas être ignorées.

Le Message de Bandung 2015 et la Déclaration sur la relance du nouveau partenariat stratégique afro-asiatique visent à susciter des réactions fortes, en plus de défis mondiaux toujours plus nombreux, et visent à promouvoir et à protéger les droits de l'homme. Les dirigeants ont également soutenu l'indépendance de la Palestine et la solution à deux États proposée pour la région.

Pour plus d'informations : <http://www.channelnewsasia.com/news/asiapacific/asia-africa-summit-closes/1803894.html>

➤ **Ressources et liens utiles**

1. Cibles et indicateurs en matière de gouvernance pour l'après-2015

Premier bilan (An initial assessment). ODI, Londres, 2014

Marta Foresti et Leni Wild, en collaboration avec Laura Rodriguez Takeuchi et Andrew Norton,

Alors que les préoccupations au sujet de la gouvernance ont fait l'objet de débats lors de la formulation des OMD (et sont mentionnées dans le préambule et la Déclaration du Millénaire), elles n'y ont pas été intégrées en tant que cibles et indicateurs à part entière. Néanmoins, l'expérience suggère que les problèmes liés à la gouvernance peuvent constituer des facteurs cruciaux dans les avancées en faveur du développement et dans la réalisation des OMD. Ce rapport récemment publié par l'ODI à Londres souligne certaines des problématiques majeures dans ce domaine.

Pour de plus amples informations : <http://www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinion-files/8789.pdf>

2. Universaliser la couverture de santé au Brésil : opportunités et défis. UNRISD, Genève, 2015.

Ce rapport de l'UNRISD rédigé par Ana Luiza d'Ávila Viana, Hudson Pacífico da Silva et Ilcheong Yi cherche à répondre aux questions suivantes :

Quelles étapes le Brésil a-t-il suivies afin d'établir une couverture santé universelle, permettant ainsi des progrès conséquents en matière de développement économique et social ? Quelles institutions et quels acteurs ont impulsé l'universalisation des soins de santé au sein du régime politique hybride en place au Brésil ?

Le document examine ces questions en se concentrant sur les caractéristiques du développement du système de santé suivantes: (i) la régionalisation et l'expansion du système de santé public ; (ii) des financements stables et suffisants afin d'assurer le principe de l'universalité au sein du Système de santé individuelle (Single Health-Care System- SUS) ; et (iii) la régulation de la science, de la technologie et des procédures innovantes en matière de santé, ainsi que les relations entre le privé et le public. Ces caractéristiques soulignent les difficultés rencontrées pour effectuer une transition vers des politiques sociales universelles, dans un contexte d'inégalités régionales, de sous-financement chronique, en plus d'une immense vulnérabilité technologique du système de santé.

Pour plus de détails :

[http://www.unrisd.org/80256B3C005BCCF9/\(httpPublications\)/8C2D6178FE7E79A2C1257E28003DB695?OpenDocument](http://www.unrisd.org/80256B3C005BCCF9/(httpPublications)/8C2D6178FE7E79A2C1257E28003DB695?OpenDocument)

Rédacteur de la newsletter : Sergei Zelenev, Directeur exécutif :
ICSW, 5700 Arlington Ave., Bronx, New York, 10471 (US Office)
Phone: +1 347-526- 4893,
E-mail: szelenev@icsw.org, icsw@icsw.org
Website www.icsw.org;
Traduction française: Ohrem Stephanie

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette newsletter, merci de cliquer "[ici](#)" en nous communiquant votre nom et adresse mail